

Annexe n° 3 : fiche des établissements et service de l'Adapei 77

Foyer de Vie « les Tilleuls » Condé-Sainte-Libiaire	Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
	84116769
	Acte Certifié exécutoire Envoi Préfecture : 02/07/2014 Réception Préfet : 02/07/2014 Publication RAAD : 02/07/2014

I. Présentation :

Le foyer de vie « Les Tilleuls » situé à Condé Sainte Libiaire, accueille des personnes handicapées mentales. Depuis 2001, date de sa scission avec le Chêne Rouvre, à Faremoutiers, il propose un accueil spécifique à Condé Sainte Libiaire pour les personnes les plus dépendantes.

Sa capacité est de 19 places : 18 places en accueil permanent, 1 place en accueil temporaire.

En 2013, concernant le personnel, les 22,73 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	2,33
Services généraux	2,80
Personnel éducatif	11,00
Personnel paramédical	0,10
Personnel médical	0,76
Veilleur de nuit	5
Temps de remplacement	0,74
Total	22,73

II. Projets :

1°) Travaux de construction

Suite au constat de l'inadaptation des locaux pour un accompagnement de qualité des résidents accueillis, ainsi qu'à la nécessité de réaliser des travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, l'association a entamé une étude sur un projet de reconstruction du foyer sur la commune de Saint Germain Laval.

Descriptif : la construction de ce nouvel établissement doit permettre de supprimer les chambres triples et doubles du foyer, d'accueillir des résidents actuellement accompagnés au sein du foyer de vie les Tournesols et du foyer de vie le Chêne Rouvre. Elle doit améliorer les conditions d'accueil par la réalisation de sanitaires et de douches dans chaque chambre. Un

acte d'engagement a été signé entre l'Association et le cabinet « 23 juin Architecture » pour la construction d'un foyer de vie de 2500 m2 sur la commune de Saint Germain Laval.

Montant prévisionnel des travaux : 4 965 000 €

Démarrage des travaux : 3ème trimestre 2017

Durée des travaux : 24 mois

2°) Modification de la capacité d'accueil :

Extension de 15 places en accueil permanent : 5 places en création, 6 places provenant du foyer de vie « les Tournesols » de Donnemarie Dontilly, 4 places provenant du foyer de vie le Chêne Rouvre de Faremoutiers, pour une capacité finale de 34 places.

Foyer de vie le Chêne Rouvre Faremoutiers
--

I. Présentation

L'établissement « Le Chêne Rouvre » est un foyer de vie créé le 20 août 2001. Il est autorisé pour accueillir 28 personnes déficientes intellectuelles, ne pouvant travailler en ESAT mais capables d'activités dans le cadre d'ateliers adaptés. L'arrêté d'autorisation précise en effet que le site de Faremoutiers présente une vocation généraliste pour l'accueil de personnes déficientes intellectuelles orientées en foyer de vie.

Le foyer Chêne Rouvre est né de la scission d'un foyer préexistant. Les résidents les plus dépendants ont été dirigés sur le site de Condé-Sainte-Libiaire au foyer les Tilleuls, tandis que les plus autonomes ont été accueillis sur le site de Faremoutiers, au Chêne Rouvre.

Il est habilité pour accueillir 27 personnes de façon permanente en internat. Une place supplémentaire dite d'« accueil temporaire » consiste à accueillir une ou plusieurs personnes sans solution de prise en charge pour une durée déterminée.

Il se situe dans la zone d'activités économiques de Faremoutiers.

Concernant le personnel en 2013, les 25,38 ETP de ce foyer permettent la mise en œuvre des objectifs du CPOM et se répartissent comme suit :

Personnel administratif	2,58
Services généraux	1,00
Personnel éducatif	15,00
Personnel paramédical	0,14
Personnel médical	0,75
Veilleur de nuit	5,00
Temps de remplacement	0,11
Total	25,38

II. Projets :

1°) Travaux de réhabilitation

Descriptif : Mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité du foyer de vie

Travaux de gros œuvre, maçonnerie, sols durs, bardage bois, charpente métallique, couverture zinc, menuiseries, cloisons, plomberie, chauffage, électricité et désenfumage, peinture, aménagements extérieurs, pose d'un ascenseur,

Montant prévisionnel des travaux : 1 126 056 €

Démarrage des travaux : 3^{ème} trimestre 2014

Durée des travaux : 15 mois

2°) Modification des conditions et de la capacité d'accueil :

Le foyer de vie doit supprimer 4 chambres triples qui seront transformées en chambre double.

La capacité du foyer sera diminuée de 4 places en 2019 et sera ainsi fixée à 24 places.

Foyer de vie le Ginko Biloba Sammeron
--

I. Présentation

L'établissement a été autorisé par arrêté du 15 juillet 2004. Il s'agit d'un foyer de vie de 39 places dont une d'hébergement temporaire, destiné à accueillir des adultes en situation de handicap mental. Il est né de la scission du foyer occupationnel Saint-Michel de St Jean les Deux Jumeaux en deux établissements autonomes afin d'assurer une prise en charge plus individualisée.

Le foyer se situe à Sammeron dans un quartier résidentiel, proche des axes de transports routiers.

En 2013, les 32,43 ETP de ce foyer permettent la mise en œuvre des objectifs du CPOM et se répartissent comme suit :

Personnel administratif	2,33
Services généraux	3,00
Personnel éducatif	20,00
Personnel paramédical	0,50
Personnel médical	0,85
Veilleur de nuit	5,00
Temps de remplacement	0,75
Total	32,43

II. Projet de travaux de réhabilitation

Descriptif : Mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité du foyer de vie afin de se conformer à la législation en vigueur, et aménagements spécifiques liés à la suppression de 2 chambres triples :

Coordination SSI, résistance au feu, cloisonnement, désenfumage, accessibilité liée à l'accès à l'établissement, aux escaliers, ascenseurs, portes, douches.

Aménagements spécifiques liés au recoupement de chambres triples, et aménagement d'un escalier.

Montant prévisionnel des travaux : 766 820 €

Démarrage des travaux : 4^{ème} trimestre 2014

Durée des travaux : 15 mois

Foyer de vie la Maison de Corberon Les Marets
--

I. Présentation

La Maison de Corberon est un foyer de vie né de la scission avec le foyer de vie La Résidence des Trois Moulins à Provins en 2001. Il accueille 19 personnes handicapées mentales jeunes (18 à 30 ans), dont les possibilités ne permettent pas une admission en ESAT et bénéficiant d'une orientation en foyer de vie.

La Maison de Corberon est située au Centre Est de la Seine et Marne, dans un hameau rattaché à la commune « les Marets ». La Maison de Corberon est installée dans une ancienne ferme construite en 1976 et son projet d'établissement s'articule autour de la ruralité.

Les bâtiments ont été progressivement adaptés, rénovés et étendus. Mais il existe aujourd'hui peu de chambres individuelles, les espaces de vie et d'activités sont réduits, certaines chambres sont refaites très régulièrement suite à des problèmes d'humidité.

La Commission de sécurité a émis un avis défavorable à la poursuite de l'activité en 2014 ; de plus, le rapport de visite sanitaire de 2012 a donné un avertissement sur le défaut d'équipement, et le respect des bonnes pratiques d'hygiène.

En 2013, les 15,43 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	2,50
Services généraux	0,50
Personnel éducatif	9,00
Personnel paramédical	0,26
Personnel médical	0,17
Veilleur de nuit	2,50
Temps de remplacement	0,50
Total	15,43

II. Projets :

1°) Travaux de réhabilitation :

Il est prévu une restructuration lourde, et un agrandissement du bâtiment existant. L'objectif est de pouvoir assurer l'utilisation complète du site.

Descriptif : restructuration et extension du foyer de vie :

- structuration d'un accueil avec des bureaux et un espace pour les familles
- reconstruire l'hébergement, les salles d'activité, les locaux logistiques et techniques : les 25 chambres seront toutes individuelles avec salle d'eau privative.

- agrandir la restauration
- réaménager le jardin et les espaces extérieurs : la cour centrale existante doit être réaménagée

Travaux liés à la conformité sécurité et accessibilité

Montant prévisionnel des travaux : 2 998 518 €

Démarrage des travaux : 1er trimestre 2016

Durée des travaux : 18 mois

2°) Modification de la capacité d'accueil :

Le foyer de vie doit supprimer une chambre triple.

Il demande par ailleurs la création de 4 places d'hébergement permanent et de 1 place en accueil temporaire afin de porter la capacité à 24 places et améliorer l'équilibre financier de la structure. Cette demande sera étudiée de façon particulière par les services du Département pour ce qui concerne l'autorisation à délivrer.

Foyer de vie Résidence des 3 Maisons Bray-sur-Seine
--

I. Présentation

La Résidence des trois maisons est un foyer de vie de 33 places dont une d'accueil temporaire, accueillant des adultes en situation de handicap mental. Il est né d'une histoire rythmée par deux redéploiements.

L'établissement a d'abord été autorisé par l'arrêté du 16 décembre 1975 pour 34 adultes au Château de Ferreux. En 1984, le foyer est redéployé dans trois lieux de vie distincts géographiquement. Au début des années 2000, a lieu un nouveau redéploiement :

- les ateliers de travail déménagent rue du Buat en 2001,
- la maison de Corberon devient indépendante en 2002, elle est aujourd'hui l'autre pôle du complexe,
- la résidence « les Trois maisons » actuellement implantée à Bray sur Seine ouvre en 2003, elle est un regroupement de deux anciens sites de Sourdun et Provins.

La Résidence des Trois maisons se décompose en deux lieux, distants de 20 kilomètres :

- le foyer se situe dans un quartier résidentiel de Bray-sur-Seine,
- les ateliers de travail se situent dans le centre-ville de Provins.

L'établissement a fait l'objet de travaux liés à la mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité en 2012.

En 2013, les 28,23 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	3,50
Services généraux	1,50
Personnel éducatif	17,00
Personnel paramédical	0,31
Personnel médical	0,17
Veilleur de nuit	5,00
Temps de remplacement	0,75
Total	28,23

II. Projet :

1°) Modification de la capacité :

Le foyer de vie doit supprimer 2 chambres triples, réduire le nombre de chambres doubles, et il souhaite créer 5 places en accueil de jour.

Sa capacité doit être modifiée de la façon suivante : augmentation de 5 places en accueil de jour, puis suppression de 2 places en accueil permanent, et ce afin de porter sa capacité finale à 36 places.

Foyer de vie les Tournesols Donnemarie-Dontilly
--

I. Capacité

L'établissement « Les Tournesols » est un foyer de vie autorisé en 1978. Il est destiné à accueillir des personnes souffrant de handicap mental. Il a subi peu d'évolution depuis sa création et doit aujourd'hui répondre aux besoins liés au vieillissement et à la dépendance des personnes accueillies.

Le foyer est intégré à la commune de Donnemarie Dontilly et entretient des liens fréquents avec les commerces de proximité.

Sa capacité d'accueil a été élargie en 1996, puis en 2000 pour atteindre aujourd'hui le total de 51 places : 42 places en hébergement permanent, 8 places en accueil de jour et 1 place en accueil temporaire.

En 2013, les 37,89 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	3,75
Services généraux	2,50
Personnel éducatif	25,00
Personnel paramédical	0,26
Personnel médical	1,13
Veilleur de nuit	4,50
Temps de remplacement	0,75
Total	37,89

II. Projet :

1°) Travaux de réhabilitation

Descriptif :

Travaux d'amélioration et d'humanisation des locaux :

- redistribution des locaux par la création de chambres individuelles, installation de sanitaires dans les chambres, cheminement extérieur
- réaménagement de nouvelles pièces, entrées individualisées par unité de vie, réaménagement des salles d'activités.

Travaux liés à la conformité Sécurité et Accessibilité

Montant prévisionnel des travaux : 1 541 160 €

Démarrage des travaux : 3er trimestre 2016

Durée des travaux : 15 mois

2°) Modification de la capacité :

Création d'une place d'accueil de jour et suppression de 6 places d'hébergement permanent, pour parvenir à une capacité de 46 places. Les places d'hébergement permanent seront transférées au profit du foyer de vie les Tilleuls lorsque la reconstruction de celui-ci sera achevée (après 2019).

Foyer de vie Le Clos Jollet Coubert
--

I. Présentation

L'établissement a commencé à fonctionner en tant qu'annexe du foyer de vie Les Tournesols en 1994. Il devient, le 18 juillet 1996, un foyer de vie autonome accueillant des adultes présentant un handicap mental et des troubles du comportement.

Le foyer est plutôt bien intégré à la commune et travaille en collaboration avec les quelques commerces de proximité et les professionnels. L'équipe met à profit la situation du foyer de vie notamment grâce à l'organisation fréquente de ballades, randonnées ou autres activités en plein air à l'extérieur de l'établissement.

Sa capacité totale est de 29 places : 20 places en hébergement permanent, 9 places en accueil de jour.

En 2013, les 24,81 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	3,00
Services généraux	2,50
Personnel éducatif	16,00
Personnel paramédical	0,31
Personnel médical	0,17
Veilleur de nuit	2,50
Temps de remplacement	0,33
Total	24,81

II. Projets :

1°) Travaux de réhabilitation

Descriptif :

- mise en conformité sécurité afin de résoudre les défauts de conception ou de fonctionnement des équipements de sécurité (dégagement, éclairage, alarmes, désenfumage)
- mise en conformité accessibilité pour résoudre les défauts de conception ou de fonctionnement des installations accessibles aux personnes en situation de handicap : reconfiguration des dégagements, des chambres, des locaux sanitaires, des salles d'eau et salles de bain, création d'un ascenseur
- travaux d'aménagement par l'installation de sanitaires dans les chambres, installation de la climatisation, création de chambres individuelles
- réaménagement des locaux techniques : création d'une extension pour laverie, création d'un cheminement intérieur, adaptation de la charpente et de la couverture existantes, création de locaux d'activités
- réaménagement des espaces extérieurs

Montant prévisionnel des travaux : 870 000 €

Démarrage des travaux : 3er trimestre 2017

Durée des travaux : 18 mois

2°) Modification de la capacité :

- Créer 3 places supplémentaires d'accueil : 1 place en accueil de jour et 2 places en accueil temporaire.
- Supprimer 2 chambres triples

La capacité finale sera donc de 32 places.

**Foyer de vie La Marguette
Juilly**

I. Présentation

L'établissement « La Marguette » est un foyer de vie autorisé, depuis 2008, à accueillir des personnes handicapées mentales adultes.

La Marguette est un établissement dont la spécificité affichée est l'accueil de personnes déficientes mentales vieillissantes. C'est pour faire face au vieillissement des personnes handicapées mentales, que l'Adapei77 reprend en 1994, la Maison de l'amitié, maison de retraite, qui accueillait jusqu'alors des personnes âgées valides ou handicapées physiques.

Cet établissement se situe à proximité de la ville de Meaux, ce qui facilite l'accès aux services de santé (médecine de ville et hôpital) pour les résidents. Il comprend un bâtiment appelé « château » et un bâtiment « village »

Sa capacité totale est de 45 places : 43 places en hébergement permanent, 2 places en accueil temporaire.

De plus, la Commission de sécurité a émis un favorable pour un reclassement de l'établissement en 4ème catégorie, ce qui nécessite des travaux de mise aux normes principalement pour le bâtiment « château ».

En 2013, les 32,25 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	2,50
Services généraux	1,00
Personnel éducatif	22,00
Personnel paramédical	0,50
Personnel médical	1,00
Veilleur de nuit	5,00
Temps de remplacement	0,25
Total	32,25

II. Projet :

1°) Travaux de réhabilitation

Descriptif :

-conformité à la réglementation sécurité : coordination SSI, dégagements, ventilation mécanique contrôlée, alarme, alerte et consignes, Détection automatique d'incendie et de système d'alarme, fonctionnement des portes, espaces d'attentes sécurisés.

- conformité à la réglementation accessibilité pour les cheminements extérieurs, accès à l'établissement, ascenseurs et escaliers, portes et sas, sanitaires, éclairage, douches.

- aménagements spécifiques liés aux vestiaires et aux sanitaires du personnel, réfection des salles communes et des chambres, résolution des problèmes d'infiltration d'eau dans certaines pièces.

Montant prévisionnel des travaux : 561 465 €

Démarrage des travaux : 4ème trimestre 2014

Durée des travaux : 9 mois

Foyer de vie Le Cèdre Bleu Jully

I. Présentation

L'établissement « Le Cèdre Bleu » est un foyer de vie ouvert en 2003, autorisé pour accueillir des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Il est construit sur le site de la Marguette (complexe Foyer de vie Nord-Ouest). Le foyer se situe dans un quartier calme à proximité du centre-ville. L'établissement est relativement isolé en raison de l'absence de transports en commun desservant la zone.

L'établissement propose trois modalités d'accueil pour une capacité totale de 36 places :

- 28 places en internat permanent
- 2 places d'accueil temporaire
- 6 places d'accueil de jour

La Commission de sécurité a émis un favorable pour un reclassement de l'établissement en 4ème catégorie et un avis défavorable à la poursuite de l'activité, ce qui nécessite des travaux de mise aux normes.

En 2013, les 32,86 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	2,50
Services généraux	1,00
Personnel éducatif	19,00
Personnel paramédical	0,50
Personnel médical	6,11
Veilleur de nuit	3,00
Temps de remplacement	0,75
Total	32,86

II. Projets

1°) Travaux de réhabilitation

Descriptif :

- mise en conformité sécurité afin de résoudre les défauts de conception ou de fonctionnement des équipements de sécurité tels que coordination SSI, desserte et accès de secours, résistance au feu des structures, conception de la distribution intérieure, cloisonnement traditionnel, locaux à risques particuliers, portes de recoupement, verrouillage des portes, chauffage, électricité, moyens de secours espaces d'attente sécurisés, groupe électrogène.
- mise en conformité accessibilité pour résoudre les défauts de conception ou de fonctionnement des installations accessibles aux personnes en situation de handicap :

cheminements extérieurs, stationnement, escaliers et ascenseurs, portes et sas, sanitaires, éclairage, douches.

- travaux d'aménagements spécifiques liés à l'étanchéité des parois, traitement du vide sanitaire, monte-charges pour le linge.

Montant prévisionnel des travaux : 937 683 €

Démarrage des travaux : 3ème trimestre 2015

Durée des travaux : 12 mois

2°) Modification de la capacité :

- créer 2 places supplémentaires en hébergement permanent en 2014 et 1 place supplémentaire en hébergement permanent en 2016, afin de porter la capacité totale du foyer à 39 places.

**Centre d'accueil « les Ormes »
Rubelles**

I. Présentation

Le centre d'accueil « les Ormes » a ouvert le 16 juin 2003, et est destiné aux adultes présentant un handicap mental.

L'établissement propose trois modes d'accueil :

- le Foyer d'Accueil et d'Observation (F.A.O.), internat de 12 places ouvert 365 jours par an. La prise en charge est à durée déterminée (entre 3 et 6 mois, voire 24 mois maximum en cas de dérogation).
- le Foyer pour Travailleurs Vieillissants (F.T.V.), internat de 22 places ouvert 365 jours par an,
- le Foyer d'accueil de Jour, externat de 18 places ouvert toute l'année du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.

Le centre d'accueil « les Ormes » est implanté sur les communes de Melun et Rubelles. Les communes étant bien desservies par les transports routiers et ferroviaires, l'accès à l'établissement est relativement facile.

En 2013, les 34,17 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	4,00
Services généraux	4,00
Personnel éducatif	22,00
Personnel paramédical	0,75
Personnel médical	0,17
Veilleur de nuit	2,50
Temps de remplacement	0,75
Total	34,17

II. Projet de création de places :

Création de 3 places d'accueil de jour supplémentaires au sein du foyer d'accueil de jour, afin de porter sa capacité à 21 places dès 2014

Centre d'Accueil de Jour « Résidence Victor Hugo » Montereau-Fault-Yonne

I. Présentation

La résidence Victor Hugo est ouverte depuis le 15 octobre 1981. La résidence a accueilli un internat (FAO) en plus du foyer d'accueil de jour mais il est réduit à uniquement un foyer occupationnel de jour depuis juin 2003.

Il est aujourd'hui autorisé à accueillir de jour 19 adolescents ou adultes handicapés mentaux âgés de 17 à 50 ans et, qui ne sont pas susceptibles de travailler en ESAT.

Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30, tout au long de l'année, hors jours fériés. Il est implanté en centre-ville de la commune de Montereau-Fault-Yonne, ce qui permet de bénéficier des infrastructures et activités socioculturelles et sportives de la ville. La proximité des services médicaux (hôpital de Montereau-Fault-Yonne, cabinets libéraux) permet de répondre rapidement aux urgences médicales.

En 2013, les 7,83 ETP de ce foyer se répartissent comme suit :

Personnel administratif	1,50
Services généraux	0,00
Personnel éducatif	6,00
Personnel paramédical	0,00
Personnel médical	0,00
Veilleur de nuit	0,00
Temps de remplacement	0,33
Total	7,83

II. Projet de création de places :

Création de 5 places d'accueil de jour supplémentaires sur le foyer d'accueil de jour dès 2014, afin de porter sa capacité à 24 places.

**Foyer d'hébergement « Résidence les Meuniers »
Melun**

I. Présentation

La résidence Les Meuniers est un foyer d'hébergement de 68 places dont une place d'accueil temporaire.

La résidence accueille des personnes handicapées mentales travaillant en ESAT ou milieu ordinaire. Elle propose plusieurs types d'hébergement selon l'autonomie de la personne :

- Le foyer qui accueille 24 résidents permanents et propose une place d'accueil temporaire
- Les services extérieurs d'un total de 43 places comprennent : 16 places en appartements extérieurs, 22 places en service d'accompagnement. 5 places ont été gelées par l'Adapei77.

En 2013, le personnel dédié à ce foyer comprend :

- Pour le foyer des meuniers, un total de 17,83 ETP :

Personnel administratif	2,16
Services généraux	3,50
Personnel éducatif	9,50
Personnel paramédical	0,00
Personnel médical	0,17
Veilleur de nuit	2,50
Temps de remplacement	0,00
Total	17,83

- Pour les services extérieurs, un total de 9,42 ETP :

Personnel administratif	1,67
Services généraux	0,50
Personnel éducatif	7,00
Personnel paramédical	0,00
Personnel médical	0,00
Veilleur de nuit	0,00
Temps de remplacement	0,25
Total	9,42

II. Projets

1°) modification de la capacité :

L'Adapei77 gèle 5 places en appartements extérieurs. Les 16 places restantes des appartements extérieurs de la résidence des Meuniers de Melun, fonctionnant avec le personnel du foyer d'hébergement de la résidence des Meuniers, seront rattachées à cette même structure.

Les 22 places du service d'accompagnement seront supprimées.

Il existera donc à terme un foyer éclaté comprenant 24 places en hébergement permanent, 1 place en accueil temporaire, 16 places en appartements. La capacité sera alors fixée à 63 places.

**Foyer d'hébergement « Louis Boussieux »
Bray-sur-Seine**

I. Présentation

L'établissement Louis Boussieux est un foyer d'hébergement d'une capacité totale de 59 places dont une place d'accueil temporaire et 8 places en appartements.

Il a été autorisé en 1976 pour accueillir les travailleurs de l'ESAT « Les Ateliers Braytois ». Il propose plusieurs types d'hébergement selon l'autonomie de la personne :

- Le foyer dispose de 32 places : 31 places en hébergement permanent, 1 place d'accueil temporaire. Les 32 places du foyer comprennent par ailleurs un mode d'hébergement dans un appartement de transition de 4 places.
- 8 places en appartements extérieurs. Ces appartements extérieurs sont considérés comme un service intermédiaire visant à la préparation des personnes à une autonomie plus importante disposant de 8 places.
- Le service d'accompagnement extérieur suivant des personnes suffisamment autonomes pour disposer d'un logement en ville mais nécessitant un soutien éducatif, d'une capacité de 19 places.

Le foyer Louis Boussieux est localisé non loin du siège de l'ESAT et de l'établissement des Trois Maisons. Les autres logements sont situés dans l'agglomération de Bray-sur-Seine.

Concernant le personnel, le foyer comprend en 2013, 13,67 ETP et pour les appartements 2,33 ETP.

II. Projets

1°) Travaux de sécurité et d'accessibilité

Montant prévisionnel des travaux : 100 000 €

Démarrage des travaux : 1er trimestre 2015

Durée des travaux : 6 mois

2°) Modification de la capacité :

Le service d'accompagnement doit être supprimé et les résidents répartis entre le foyer et les appartements extérieurs. Les appartements extérieurs seront quant à eux rattachés au foyer d'hébergement.

Le foyer Louis Boussieux sera donc un foyer éclaté d'une capacité totale de 59 places se décomposant comme suit :

15 places en appartements extérieurs

44 places en foyer d'hébergement

Service d'Accueil Familial Spécialisé Everly

I. Présentation

L'Adapei77 gère un service dénommé « Placement Familial Spécialisé » (PFS), destiné à l'accueil familial.

Il accueille toutes les personnes en situation de handicap relevant du champ de la déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement de la personnalité, souhaitant bénéficier d'un accompagnement adapté.

Ce service intervient sur l'ensemble du Département.

Le service assure les missions suivantes :

- enquêtes d'agrément d'accueil familial concernant les nouvelles demandes, les modifications, et le renouvellement d'agrément en qualité d'accueillants familiaux pour l'accueil des personnes majeures
- suivi social et médico-social et assistance des personnes adultes handicapées dans les démarches administratives
- la réalisation et le suivi du projet individuel de chaque personne accueillie
- l'accueil de nouveaux adultes en partenariat avec l'établissement ou les services d'aide à domicile concernés.

Le service assure le suivi de 48 accueillants familiaux et 45 personnes accueillies. Il occupe des locaux situés à Everly et effectue des visites périodiques aux domiciles des accueillants familiaux.

Le personnel du Placement Familial spécialisé se répartit comme suit :

Personnel administratif	0,00
Personnel d'encadrement	1,00
Personnel éducatif	2,00
Personnel paramédical	0,25
Personnel médical	0,00
Total	3,25

III. Projet

Il s'agit de définir un nouveau cadre juridique plus conforme à la mission qui lui est confiée. Ce projet s'insèrera dans la démarche d'appel à projet lancée par le Département en 2014.